FORMATION

Méthodologie de rédaction des protocoles

2018

8 novembre

Lieu:

Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS)

La Cartoucherie 74 voie du TOEC 31059 TOULOUSE Cedex 9







❖ OBJECTIFS:

- Sensibiliser les professionnels en hygiène des établissements de santé et établissements médico-sociaux à la démarche qualité
- Acquérir une méthodologie d'élaboration de protocoles de soins
- Elaborer un protocole de soins en adéquation avec les attentes et les besoins de l'établissement

❖ PRE-RECQUIS:

Avoir suivi, au cours des trois dernières années, une formation sur la prévention des infections aux soins. A titre d'exemple :

- Formation « Correspondant en hygiène des établissements de santé »
- Formation « Prévention des infections associées aux soins en établissement médico-social »

❖ PUBLIC VISE:

- Correspondants en hygiène (infirmiers, aides-soignants...)
- Cadres de santé / Infirmières coordinatrices (IDEC), référents de la prévention des Infections Associées aux Soins en établissement médico-social
- Professionnels ayant une activité dans le domaine de la qualité et de la gestion des risques
- COORDONNATEUR : Hervé Vergnes, cadre de santé, CPIAS Occitanie
- **HORAIRES**: de 09 h 00 à 17 h 00
- DUREE: 7 heures



Jeudi 8 novembre 2018

Intervenant : Hervé Vergnes, cadre de santé, CPIAS Occitanie

09 h 00 – 12 h 30	Accueil des participants Attentes des professionnels Priorisation des thématiques de travail Evaluation et démarche qualité L'évaluation des pratiques professionnelles Le manuel d'auto-évaluation (DARI) Le protocole Place du protocole dans la démarche qualité Définition Méthodologie d'élaboration Atelier Mise en place des groupes de travail Recherche documentaire
12 h 30 – 13h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 17 h 00	Atelier (suite) Elaboration et rédaction des protocoles Synthèse des travaux et discussion Présentation et analyse des travaux Echanges entre les participants et les animateurs Validation des travaux par l'ensemble du groupe Analyse des pratiques professionnelles Consignes pour le travail à réaliser à distance (1 mois) : élaborer et/ou réactualiser un protocole de son établissement en collaboration avec le référent (médical et paramédical) Evaluation de la formation